LCGB-INFO

Assistance juridique en vie privée

Le LCGB offre à ses membres aide et assistance concernant :

- le divorce ;
- la tutelle ;
- les problèmes concernant les contrats de bail à loyer (p.ex. : résiliation contrat de bail, charges, etc...).



Le LCGB donne une participation financière de 400 € pour ces dossiers.

En cas de besoin, contactez le LCGB!



Lundi-vendredi (sauf mercredi après-midi)8h30 – 12h00 & 13h00 – 17h00

f LCGB.LU



Assistance juridique en vie privée